

## L'OHADA A LA CONQUETE DU CANADA

*Achille NGWANZA\**



1. Créée en marge d'un sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie en 1993, eu égard à sa volonté d'attirer les investisseurs, l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) a une vocation naturelle à développer des relations transcontinentales. Pourtant, malgré cet intérêt pour l'ouverture internationale, jusqu'à présent, l'OHADA a entretenu des rapports discontinus avec le Canada alors qu'une variété de facteurs les rapproche. Outre la révision du Traité OHADA intervenue à Québec en octobre 2008, il convient de rappeler que l'Acte uniforme relatif aux Contrats de Transport de Marchandises par Route (AUCTMR) a été préparé par la Professeure québécoise Nicole Lacasse.
2. Il était donc temps que l'OHADA jette son dévolu sur le Canada afin de vendre les mérites de la sécurité juridique et judiciaire qu'elle a su mettre en place. Les Clubs OHADA étant reconnus comme étant les vendeurs à la criée attirés du droit dont ils portent le nom<sup>1</sup>, c'est sans surprise que l'organisation du Forum OHADA Canada a été portée par le Club OHADA Canada. L'initiative était particulièrement louable car le dynamique Président du Club OHADA Canada, Karel Osiris DOGUE, et son équipe ont eu la sagesse de programmer un colloque scientifique précédé par des sessions de travail avec les gouvernements canadien et québécois, ainsi que des hommes d'affaires locaux. Cette approche a permis à la délégation de l'OHADA conduite par le Secrétaire permanent, le Professeur Dorothé Cossi Sossa et le Directeur général de l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA), le Docteur Félix Onana Etoundi, de saisir les intéressantes opportunités de coopération avec le Canada. Le contraire aurait été surprenant tant le thème du Forum OHADA Canada brillait par son originalité et sa globalité : **L'ARBITRE, L'AVOCAT ET LES ENTREPRISES FACE AU DROIT DES AFFAIRES DE L'OHADA**. Cet intitulé mettait en relief les principales cibles du droit OHADA tout en augurant les dividendes qu'elles en peuvent tirer.
3. Au regard de la moisson des travaux précités, notamment la concrétisation imminente d'accords visant, d'une part, un partenariat entre la Faculté de droit de l'Université de Montréal et l'OHADA pour la formation continue au pluralisme juridique et au multilinguisme des juges de la CCJA, d'autre part, la création d'enseignements relatifs au droit OHADA dans le cadre d'un master de droit comparé, il est aisé d'affirmer que les fruits du Forum OHADA Canada ont tenu la promesse des fleurs. En guise de cerise sur le gâteau des retombées

\* Docteur en droit, Chargé d'enseignement à l'Université Versailles Saint Quentin-en-Yvelines et à l'Université Paris Sud 11, Formateur à l'ERSUMA, Relais pédagogique de l'ERSUMA en France, Directeur de publication du Journal Africain du Droit des Affaires-JADA ([www.jadaf.fr](http://www.jadaf.fr)).

<sup>1</sup> M. Akouété Akué, «Engagement des clubs OHADA et la société civile au service de l'OHADA », <http://www.institut-idef.org/Engagement-des-clubs-OHADA-et-la.html>.

positives du Forum OHADA Canada, le JADA a choisi de donner une postérité scientifique aux brillantes communications du colloque en les publiant.

4. En fin de compte, le succès éclatant du Forum OHADA Canada est porteur de précieux enseignements pour l'OHADA : d'une part, une plus grande considération doit être accordée aux activités des Clubs OHADA, d'autre part, le marketing offensif produit des résultats concrets. Au moment où l'OHADA s'apprête à célébrer les vingt ans de sa création, il ne serait pas vain de réfléchir sur l'utilité des Clubs OHADA. Sachant qu'il n'est plus besoin de démontrer l'efficacité du tissu associatif pour la réalisation des politiques publiques, puisse le Forum OHADA Canada être le catalyseur d'une véritable stratégie de promotion du droit OHADA par les Clubs OHADA à travers le monde. Après l'Amérique du nord, le regard pourra être tourné vers les économies émergentes afin que l'espace OHADA devienne la terre d'accueil privilégiée des investisseurs. Aux sceptiques qui y verraient un vœu pieu, on rétorquera que l'espoir est l'âme de toute ambition !